
Compostage à usage collectif

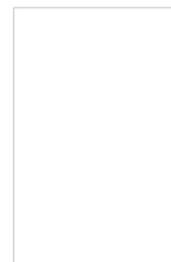
Auteur :

[Voir le site internet](#)

Michel Zaegel

michel.zaegel@reimsmetropole.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Etat des lieux pour l'année de référence (2010)

- Nombre de foyers en habitat collectif dont l'adresse est desservie par un composteur de proximité : 0 %
- Gisement OMA ciblé : 73 kg/hab.

(source Rapport année 1 du PLPD de Reims Métropole)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectifs pour la fin de l'année 5 du PLP (03/2016) :

- réduction de -3 Kg/hab.
- 10% de foyers en habitat collectif desservis par un composteur de proximité soit 7 674 foyers

(source rapport année 1 du PLPD de Reims Métropole)

Résultats quantitatifs

15 sites de compostage à usage collectif en fonctionnement au 1 juillet 2013 soit 500 foyers desservis. Initialement 20 sites mais 5 ont dû être retirés.

Résultats qualitatifs

Sur 15 sites actuellement en fonctionnement, le compost récupéré semble de bonne qualité (pas de test en laboratoire) avec très peu d'erreurs dans les déchets déposés dans les composteurs.

Cependant en ce qui concerne les 5 sites où le compostage a été arrêté, plusieurs problèmes de vandalisme ont été enregistrés (destruction, vol, incendie, présence de dépôt sauvage à l'intérieur et autour du composteur). Ces incivilités répétées ont entraîné le retrait des composteurs. Des solutions pour lutter contre ces incivilités sont en cours d'étude notamment dans la sélection des immeubles à équiper (privilégier des immeubles avec une résidentialisation fermée) et dans le choix du matériel installé.

MISE EN OEUVRE

Planning

[Planning détaillé](#)

Moyens humains

[Évolution du nombre d'ETP](#)

Moyens financiers

| Composteur à usage collectif | Dépense personnel | Autre charge | Total |
|------------------------------|-------------------|--------------|-----------|
| 2012 | 6947,10€ | 5003,40€ | 11950,50€ |

Moyens techniques

- Une campagne d'affichage au sein de l'agglomération rémoise en 2012, création de nouveaux dépliants et guides sur le compostage, mise en place de panneaux d'information sur le compostage au Parc de Champagne et lors de manifestations diverses.
- Mise en place d'un site expérimental (avril à septembre 2012) puis lancement à grande échelle de l'action.
- Création d'un protocole pour la mise en place de composteurs à usage collectif comprenant une enquête de faisabilité sur plusieurs sites, l'accord des gestionnaires, une communication auprès des habitants avant la pose, une réunion des habitants le jour de la pose des composteurs et la mise en place d'un affichage spécifique. Un suivi hebdomadaire des sites est réalisé pendant une durée de 2 mois, puis un suivi trimestriel.

Outils Campagne de communication :

- campagnes d'affichage en mai 2012 "Compostez, c'est gagné"
- vidéo et information via le site internet
- reportages dans les différents médias

Partenaires mobilisés

- ADEME
- Bailleurs (Reims Habitat, Effort rémois, Foyer rémois)
- Association des jardiniers de Saint Brice Courcelles (gère plusieurs sites de compostage collectif en partenariat avec Reims Habitat)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Peut être reproduit dans toutes les collectivités à condition d'adapter les modalités et les objectifs de l'action en fonction des particularités territoriales (typologie de l'habitat, relations avec les gestionnaires, tissu associatif)

Difficultés rencontrées

Mise en place d'un protocole de pose et de suivi des composteurs (enquête, sensibilisation, installation et suivi)

Recommandations éventuelles

Attention au type de matériel mis en place. Les composteurs normalement dédiés au compostage individuel sont mal adaptés au compostage collectif.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Novembre 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Antoine CHIRON

antoine.chiron@ademe.fr

Direction régionale Grand Est